

Algeria-Watch

21 ter, rue Voltaire, 75011 Paris, France
Tel.: 00 33 6 98388144 ----- Fax: 00 49 69 79 123 61 60

www.algeria-watch.org
E-mail: algeria-watch@gmx.net

Lettre publique à Monsieur Tayeb Belaïz Ministre de la Justice

Demande de mise en liberté provisoire du Dr. Salah-Eddine Sidhoum

L'association de défense des droits humains en Algérie, Algeria-Watch, est extrêmement préoccupée par la situation dans laquelle se trouve son collaborateur, Salah-Eddine Sidhoum.

Celui-ci s'est présenté au parquet général d'Alger, le lundi 29 septembre 2003, pour faire opposition au jugement prononcé contre lui le 10 mars 1997 (numéro 79/97) le condamnant à 20 ans de réclusion et 500.000 DA d'amende.

Constitué prisonnier, il a aussitôt entamé une grève de la faim pour revendiquer des droits tels que la garantie d'un procès rapide, équitable et public, ainsi que son droit d'accès aux livres et journaux, au parloir avec sa famille, à ses avocats, aux services sociaux et médicaux et aux organisations non gouvernementales.

En réaction, la direction de la prison l'a placé dans un cachot d'isolement, humide et éclairé 24 heures sur 24, situé au sous-sol de la prison Serkadji.

Le docteur Sidhoum a entamé une grève de la faim totale, refusant toute alimentation et boisson pour protester contre ces sanctions. Depuis, celles-ci se sont multipliées : il ne peut rencontrer ses avocats qu'en présence de deux gardiens et subit des fouilles avant et après chacune de leur visite.

En raison de la grève totale de la faim qu'il poursuit, son état physique s'est considérablement dégradé.

Il devient urgent d'agir et nous vous demandons avec insistance :

- de placer le Dr. Salah-Eddine Sidhoum en liberté provisoire puisqu'il jouit de la présomption d'innocence et qu'il a montré, en se constituant prisonnier, qu'il est prêt à être jugé.

- d'œuvrer en sorte que le Dr Salah-Eddine Sidhoum soit rejugé rapidement et qu'il bénéficie d'un procès équitable et public, en présence d'observateurs nationaux et internationaux.

Confiants dans votre intervention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

Paris, 2 octobre 2003

Le bureau : Bernard Ravenel (Président) Jeanne Kervyn, François Gèze